



# Bourron-Marlotte

## actualités



### ► édito

L'accident mortel survenu en gare de Bourron-Marlotte le 4 avril dernier a volé la joie de vivre et d'entreprendre à une jeune femme de 31 ans, Louise Prat. Notre commune s'associe à la douleur de la famille de la victime dans cette terrible épreuve. Au-delà de notre réaction spontanée, nous éprouvons à la fois une forte inquiétude pour les nombreux usagers SNCF de Bourron-Marlotte et des communes voisines (environ 200/jour), mais aussi un sentiment de révolte car un accident s'était déjà produit en janvier 2012, à la même heure et dans les mêmes conditions, également au prix de la vie d'un jeune homme de 24 ans.

La réelle dangerosité de la traversée piétonne des voies ne peut plus être ignorée par la SNCF car les circonstances des deux accidents mortels survenus dans notre gare, mais aussi ailleurs en France, sont bien connues :

- les voyageurs en provenance de Paris s'engagent sur le passage piéton dès qu'il est libéré par le train Francilien au départ ;
- au même moment, un train Corail, en sortie de virage et caché par le train toujours en gare, arrive en sens inverse à grande vitesse (160 km/h) et percute ou happe les piétons déjà engagés sur les voies.

Des mesures immédiates ont été prises par la SNCF pour appeler les voyageurs à une très grande prudence lors de la traversée des voies : une annonce est faite par le conducteur de train juste avant l'arrêt à Bourron-Marlotte et un flyer a été distribué en gare aux usagers et dans vos boîtes à lettres.

Dès le 9 avril, la SNCF s'est engagée à construire une passerelle mais cela prendra du temps. Sans attendre la suppression de la traversée piétonne des voies, j'ai demandé par courrier à M. Pépy, Président de la SNCF, de renforcer la signalisation de danger pour les voyageurs avec des panneaux plus lisibles et mieux placés, une sonorisation des signaux lumineux déjà réclamée depuis plusieurs mois pour les malvoyants et la pose de barrières provisoires selon le principe des passages à niveau.

Vous serez tenus informés des mesures de sécurité prises à court terme, ainsi que du suivi des engagements de la SNCF.

Jean-Pierre Joubert,  
Maire

### Travaux

## Une nouvelle organisation pour améliorer le cadre de vie

► p. 4

### Événements marquants

► p. 9

### Actualités des associations

► p. 10

## Budget 2015

Le budget primitif 2015 a été préparé avec le souci permanent de prudence dans nos dépenses, mais aussi la volonté de réaliser les travaux et projets nécessaires à notre bien vivre ensemble. Les comptes 2015 ont été élaborés selon les principales orientations budgétaires votées en Conseil Municipal du 4 décembre 2014.

► Lire la suite p. 2

### A VENIR : RÉUNION PUBLIQUE

## 2014 – 2015 : un an d'actions pour Bourron-Marlotte

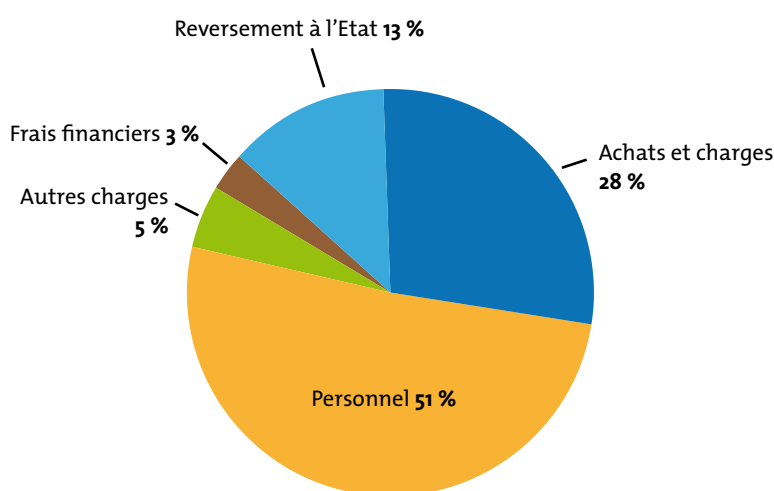
Vendredi 5 juin à 20 heures  
à l'espace Jean Renoir

Bilan de la première année de mandat en présence du Conseil Municipal

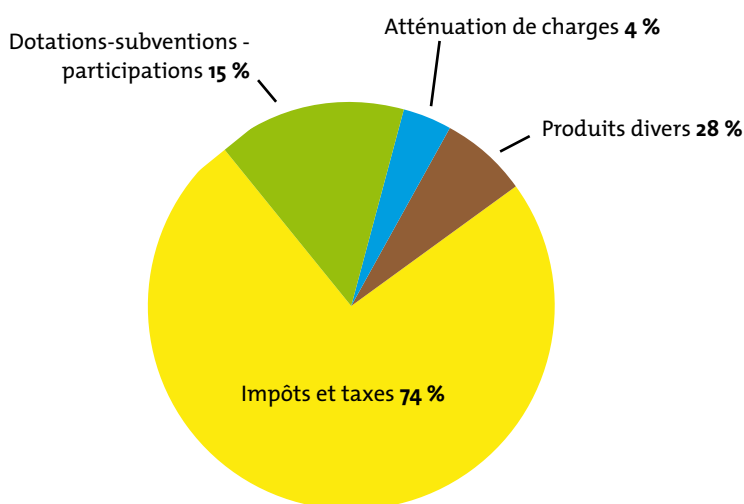
# Budget 2015

**En fonctionnement,** les recettes et dépenses réelles doivent être équilibrées, ce qui impose une réduction de certaines dépenses ajustables pour compenser la baisse des dotations de l'Etat (économies sur achats, non-remplacement systématique du personnel,...)

## • Dépenses réelles de fonctionnement 2015 : 2 561 526 €



## • Recettes réelles de fonctionnement 2015 : 2 593 270 €



Subventions	2014	2015
Associations (28)	25 325 €	24 400 €
Action sociale (CCAS)	17 000 €	20 000 €
Caisse des écoles	5 000 €	5 000 €

### Fiscalité 2015

Une hausse modérée des taux de fiscalité n'a pas pu être évitée en 2015 pour les raisons principales suivantes :

- baisse de la dotation de l'Etat de **52 000 €** et augmentation de la fiscalité d'équilibre entre communes de **12 000 €** ;
- régularisation de dépenses anciennes non soldées dont cinq années de contribution à Fontainebleau pour l'Ecole Léonard de Vinci (**25 500 €**) et le remboursement à la Région de la subvention reçue lors de l'achat-vente de l'hôtel de la Paix (**27 450 €**).
- poursuite nécessaire des travaux de voirie et d'entretien des bâtiments publics et des écoles.

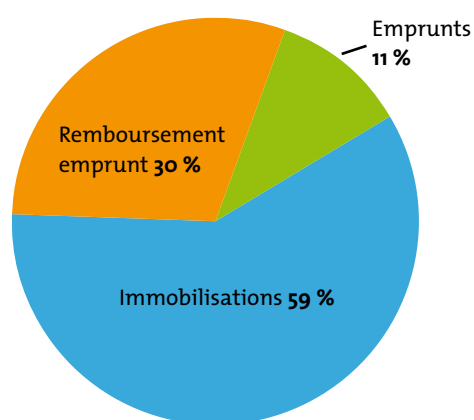
	Taux 2014 (%)	Taux 2015 (%)
Taxe d'habitation commune	9.58	10.06
Taxe foncière (bâti)	19.76	20.75
Taxe foncière (non bâti)	46.68	49.02

Pour les mêmes raisons, mais aussi à cause de travaux de réhabilitation non prévus à la piscine de la Faisanderie, la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF) a dû revoir ses taux de fiscalité en 2015 :

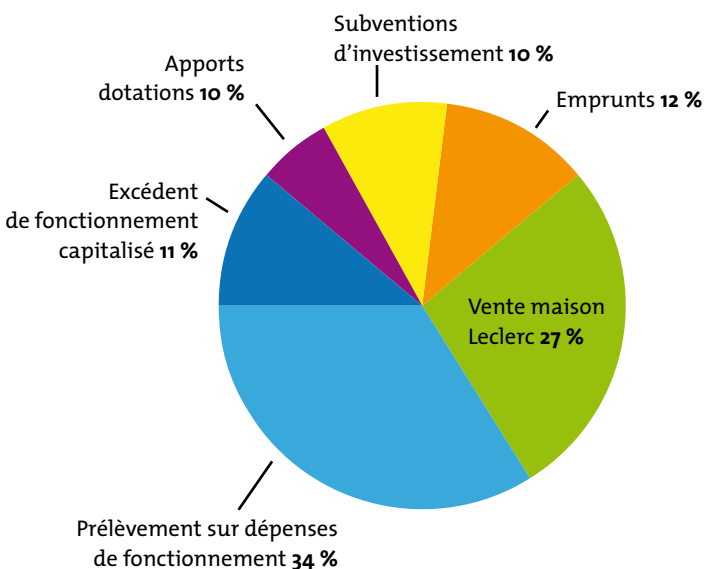
CCPF	Taux 2014 (%)	Taux 2015 (%)
Taxe d'habitation commune	7.82	8.367
Taxe foncière (bâti)	0.45	0.482
Taxe foncière (non bâti)	4.33	4.633
Contribution Entreprises (CFE)	24.75	25.76

**En investissement,** cession du patrimoine communal n'ayant pas mission de service public sans appauvrir le capital communal par la construction de biens communaux prioritaires (restaurant scolaire) ou la préemption de biens nécessaires au développement du village.

• **Dépenses d'investissement : 849 100 €**



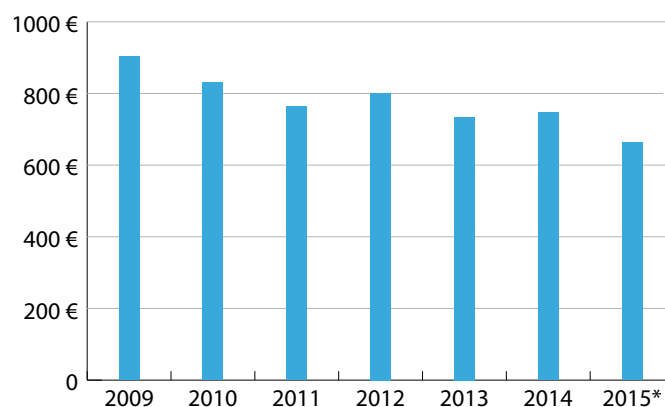
• **Recettes d'investissement : 849 100 €**



Principales opérations d'investissement :

- Voirie et trottoirs : **120 000 €**
- Parking rue de Gaulle : **66 000 €**
- Travaux Cocci-Market (solde net) : **58 580 €**
- Trottoir Gare – place de la Ferme : **45 000 €**
- Atelier Delort : **32 000 €**
- Travaux dans les écoles : **24 500 €**

• **Endettement par habitant**



\* prévisionnel

• **Résultats du compte administratif 2014**

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Recettes nettes</b>	2 644 273 €	678 816 €	
<b>Dépenses nettes</b>	2 448 321 €	541 159 €	
<b>Report 2013</b>	179 455 €	- 196 569 €	
<b>Engagements nets 2014</b>	---	- 39 061 €	
<b>Résultat 2014</b>	375 407 €	- 97 973 €	277 434 €

## Travaux

# Une nouvelle organisation pour améliorer le cadre de vie



Le personnel communal est très occupé par l'entretien des 32 km de voiries et des bâtiments, souvent dégradés par le vandalisme et l'incivilité. Des poubelles publiques ont été ajoutées, qu'il faut vider, et qui sont elles aussi malheureusement souvent abimées... Nous en appelons à la vigilance de tous ! La tonte, les plantations, l'élagage, les relevés des compteurs, le balayage des voiries, tout cela prend beaucoup de temps. Aussi certaines tâches, comme le désherbage des trottoirs et du cimetière, ont été confiées à une nouvelle entreprise extérieure. L'éclairage est également entretenu par une entreprise qui vient 8 fois par an.



### A l'atelier Delort

La municipalité vend la maison Leclerc, située en face de la poste, elle conserve l'atelier qui lui est adjacent, pour y accueillir des activités artistiques, conformément à son histoire. L'atelier doit être réhabilité, et devenir indépendant de la maison Leclerc au niveau des sanitaires, du chauffage et de l'électricité. Les travaux auront lieu cet été.

### Les forages

Trois puits alimentent en eau notre village. L'un des deux forages des Segrez (sur la route de Grez à Montigny) est arrêté depuis trois ans et doit être relancé. Il faut le retuber et le remettre en service. Les travaux auront lieu en mai-juin, pour que le puits soit de nouveau en état cet été. ■

## Cérémonie citoyenneté

Le samedi 7 mars, le maire et les élus ont reçu dans la salle du conseil quelques uns des 26 nouveaux jeunes de notre village pour leur remettre en mains propres leur première carte d'électeur. Ils ont pu voter les 22 et 29 mars à l'occasion des élections départementales. Un livret du citoyen leur

explique les nouveaux droits et devoirs attachés à notre devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

On n'oubliera jamais que le droit de vote a été acquis de haute lutte. Il a été remis à chacun une médaille de citoyenneté de la ville de Bourron-Marlotte. ■

## Des bacs conteneurs publics pour les déchets

La mairie constate régulièrement que des sacs poubelles sont laissés sur le bord des rues du village en lieu et place des bacs prévus pour la collecte des déchets. Outre le fait que ces actes sont sanctionnables, ils sont surtout très désagréables pour les voisins et riverains lorsque les intempéries s'en mêlent, ou bien lorsque quelques animaux errants y détectent de quoi se rassasier. Afin d'éviter ces désagréments, il sera mis à disposition des habitants qui ne pourraient pas utiliser leur bac de collecte individuel des bacs conteneurs publics sur le parking de l'Espace Renoir. ■

## Brûlage des déchets verts

Le code de l'environnement (article R 541 – 8, annexe II) assimile les déchets verts aux déchets ménagers et l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de Seine-et-Marne interdit leur brûlage à l'air libre.

En effet, la pratique du brûlage des déchets verts ne correspond pas aux exigences liées à la valorisation des déchets et doit être remplacée par une élimination respectueuse de l'environnement tels le compostage, le broyage sur place ou le dépôt dans notre déchetterie.

Cette interdiction est également motivée par des considérations de sécurité et de salubrité publiques, pour prévenir les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée ainsi que les risques d'incendie par manque de surveillance.

Sont considérés comme « déchets verts » les éléments issus de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, de la tonte des pelouses et autres pratiques similaires.

**En application du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage des déchets verts à l'air libre n'est plus toléré sur le territoire de notre commune. ■**



**Le dimanche de Pâques, tous les petits Bourronnais-Marlottins étaient au rendez-vous au gymnase pour une grande chasse aux oeufs.**



## Sécurité renforcée avec la « Participation Citoyenne »

Pour faire face à la recrudescence des cambriolages, un dispositif de vigilance citoyenne, soutenu par la préfecture, et organisé en coopération étroite avec le commissariat de police de Nemours, est aujourd'hui en place sur notre commune.

L'objectif est de faire remonter des informations suite à un fait inhabituel ou étrange constaté dans notre environnement mais en cas de délit en cours, il reste indispensable d'appeler le 17.

Pour rappel, notre commune a été maillée en sept quartiers distincts avec pour chacun un référent « Citoyen Vigilant » bénévole, choisi parmi les élus ou leurs conjoints.

La carte incluse dans ce magazine précise les numéros de téléphone à appeler en fonction du quartier de votre résidence :

- Gare : 06 78 14 06 66
- Foch : 06 18 95 34 98
- De Gaulle : 06 82 24 46 40
- Leclerc : 06 86 26 09 03
- Gambetta : 07 87 25 75 50
- Le Clos : 07 86 67 45 20
- Murger : 06 07 19 98 16



Le processus opératoire est le suivant :

- un habitant informe son référent de quartier sur un fait inhabituel observé ;
- le référent transmet l'information à la mairie pour analyse par le commissariat de Nemours ;
- l'information est partagée entre tous les référents.

Une signalétique préventive a été mise en place aux cinq entrées de la commune. ■

**Policier municipal : 06 03 05 22 16 (aux horaires de la mairie)**  
**Police nationale : 17**

### ► RÉUNION PUBLIQUE

**2014 – 2015 : un an d'actions pour Bourron-Marlotte**  
**Vendredi 5 juin à 20 heures**  
**à l'espace Jean Renoir**  
**Bilan de la première année de mandat en présence du Conseil Municipal**

### EN BREF

#### ► TRANSPORTS SCOLAIRES

N'oubliez pas de récupérer auprès des collèges et lycées de vos enfants, le formulaire qui leur permettra de prendre le car l'année prochaine (12 € pour l'année) et de le faire tamponner par l'établissement scolaire.

#### ► CARTE NAVIGO

Son tarif pour les lycéens du village est de 62,15 €. Cette carte donne accès au bus scolaire, au bus de ville à Fontainebleau, au Seine et Marne Express toute l'année. Elle permet aussi de prendre le train pour aller à Paris, métro, bus, tous les week-ends, vacances scolaires et jours fériés. Les documents sont à retirer à la Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, rue du château à Fontainebleau. A noter que cette carte n'est pas cumulable avec la carte à 12 €.



## Petit déjeuner des entreprises

Une rencontre à la Mairie a réuni mi-avril une vingtaine de participants lors d'un « petit déjeuner des entreprises » organisé à l'initiative des membres de la Commission Développement économique, Commerce et Artisanat animée par Marie-Hélène Camus. Le maire Jean-Pierre Joubert a accueilli à cette occasion Valérie Dronet, Responsable du service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF), et Laurence Poulingue, chargée de mission à la Direction Commerce Tourisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). L'objectif était à la fois d'établir une relation entre les entreprises travaillant sur la commune et la Mairie, la CCPE, la CCI ainsi que de favoriser une synergie entre les entreprises elles-mêmes.

Ce fut pour chacun l'occasion de se présenter et d'expliquer son activité, ce qui a montré la richesse des métiers et des compétences présentes sur la commune. Tous ont pu discuter librement, créer des contacts et échanger autour d'un café. ■

**Le saviez-vous ?**  
**Avec les communes membres de la CCPE, Bourron-Marlotte soutient la création d'entreprises grâce à la Pépinière d'Entreprises du Pays de Fontainebleau. Des ateliers et conférences, des rendez-vous individuels et un guichet d'informations économiques au 01 64 70 10 79 ou pepiniere@fontainebleau-entreprises.fr**  
**Site internet : [www.fontainebleau-entreprises.fr](http://www.fontainebleau-entreprises.fr)**

## Chenilles processionnaires

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Île-de-France. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires. La vigilance est donc de mise et il est important de rappeler à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.



## Nuit des musées

La commission culture a organisé la première nuit des musées à la Mairie-Musée de Bourron-Marlotte samedi 16 mai. La mise en ambiance de la mairie semble avoir été appréciée et les deux visites guidées organisées ont trouvé un public assez nombreux. Le temps clément était au rendez-vous et chacun a pu profiter de l'ouverture du kiosque tenu pour l'occasion par Alexandre Leulier de l'Ecurie des cépages. Au total, une belle réussite pour un premier essai qui ne demande qu'à être réédité l'année prochaine. ■

## EN BREF

### ► BABY SITTER

Parents et grand-parents, si vous avez besoin d'une baby-sitter cet été, n'oubliez pas qu'une liste de jeunes du village est à votre disposition en mairie. Pensez à la demander.

### ► PHARMACIE

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens ont créé un dispositif d'information « MonPharmacien ». Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet ([monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)), les Franciliens pourront identifier la pharmacie la plus proche : en journée d'urgence, la nuit de garde, les dimanches et jours fériés



## La 2<sup>e</sup> Académie d'orgue de Bourron-Marlotte

On se souvient du succès de la 1<sup>ère</sup> édition de l'Académie d'orgue lancée par Eric Lebrun et Jérôme Mouterde, en partenariat avec la commune et les paroisses concernées des pays de Fontainebleau et Nemours : 13 stagiaires venus de toute la France, avec notamment de très jeunes et brillants organistes et la présence du spationaute Jean-Loup Chrétien, organiste passionné. Ce dernier revient en 2015 accompagné d'un groupe de stagiaires plus nombreux encore. Le programme des soirées musicales qui encadrent cette académie est d'ores et déjà établi. L'entrée est libre. Il ne tient qu'à vous de venir en profiter...

- 17 juillet, 20h45 à l'église de Bourron-Marlotte : concert d'ouverture des professeurs
- 18 juillet, 18h à l'église de Bourron-Marlotte : concert audition des stagiaires
- 20 juillet, 20h30, Salle Jean Renoir : conférence musicale autour de « l'environnement musical de Jean-Sébastien Bach »
- 21 juillet, 18h30 : concert des stagiaires à l'église Saint-Pierre de Nemours
- 22 juillet, 20h30 à l'église de Bourron-Marlotte : concert de clôture des stagiaires avec remise des diplômes. ■

## Concert à l'église Saint-Sévère

Le 19 avril dernier, l'église Saint-Sévère a accueilli un très beau concert donné par les ensembles vocaux de Milly et de Saint Louis de Fontainebleau, accompagnés de l'ensemble musical Notesolidaires. Sous la direction de Bernard MUGAT et Pascal LECUYER, les choristes et musiciens ont offert de nombreux extraits de compositeurs connus (Albinoni, Bach, Beethoven, Haendel, Mozart, Verdi...). La soirée de clôture à l'espace Jean Renoir fut très joyeuse et parfaitement organisée. La municipalité de Bourron-Marlotte remercie vivement tous les artistes impliqués dans cette manifestation musicale, qui a permis de récolter une somme de **658,50 €** au profit de la Caisse des Ecoles de Bourron-Marlotte. ■



## Gabrielle Lavenant



Elue de 1983 à 1995, Gabrielle Lavenant a été Conseillère municipale sous le mandat d'André Poirier puis Adjointe aux sports et loisirs avec Jacques Margerie, dont nous publions le témoignage.

« Durant son parcours municipal, Gabrielle Lavenant conçut et réalisa deux créations majeures : l'association Le Rucher et l'Ecole de Musique des Bords du Loing (EMBL). Soucieuse d'apporter au village des possibilités d'épanouissement personnel, de culture et de rencontres, rien ne la fit dévier de ses objectifs.

Grâce à sa ténacité et à sa vision de la nécessité de solutions de proximité, le Rucher est devenu incontournable si l'on habite à Bourron-Marlotte ou dans les environs. Quelles qu'aient pu être les difficultés, recherche d'animatrices, de professeurs, souci constant des équilibres financiers, elle n'a jamais baissé les bras. Esprit sans cesse en éveil, d'une franchise absolue, chaleureuse tant pour louer que pour critiquer, aimant les fleurs, les jardins, les arbres, toujours prête à partager ses connaissances, à conseiller, le village lui doit beaucoup.

Il est des signes... étranges. Alors que Gabrielle Lavenant rejoignait sa dernière demeure, un essaim d'abeilles, cherchant à se poser, est apparu dans le ciel au dessus du cimetière. » ■



### Artisanat

## Deux ateliers d'ébénistes se sont installés à Bourron-Marlotte

Deux ateliers qui mettent un savoir-faire traditionnel au service de la création contemporaine.



L'atelier Delacroix est une jeune entreprise artisanale implantée à Bourron Marlotte depuis avril 2015.

Laura Da Cruz et Alix Godineau ont été formés à l'école de l'ameublement « La Bonne Graine » à Paris et ont décidé de faire découvrir leur savoir-faire en créant leur atelier où ils mènent à bien des projets de conception et de restauration de meubles aussi divers que variés...

Les fabrications sont traitées dans l'esprit traditionnel de l'ébénisterie française, mais leur ouverture au monde contemporain leur permet aussi de travailler avec une touche jeune, dynamique et moderne.

A l'écoute de leurs clients, que ce soit pour restaurer un meuble, créer sur commande une nouvelle pièce de mobilier pour un intérieur, ou aménager une pièce sur-mesure, les deux ébénistes s'assurent à travers le dessin et le choix des essences de la conformité aux attentes de chaque client.

Une personnalisation qui permet à chacun d'avoir la pièce d'ébénisterie qu'il a imaginée. ■

**Laura Da Cruz et Alix Godineau**  
10 rue Maréchal Foch  
06 73 31 71 76  
06 45 86 61 73  
atelier.delacroix@laposte.net



Benoit Langlade a été pendant dix ans ingénieur à l'INRA. En activité, il dessine déjà de petits meubles pour lui ou ses proches. En 2004, il s'inscrit au Greta des Arts Appliqués de la célèbre école Boule et se reconvertisse dans le métier d'ébéniste..

Après quelques projets menés en équipe, il se met à son compte en 2008 puis déménage son atelier à Bourron-Marlotte fin 2014.

L'ébéniste travaille pour des designers, des architectes ou des particuliers. Il travaille toutes les essences en placage ou massif et dit ne pas avoir de préférence à manipuler un bois plutôt qu'un autre, chacun ayant un caractère.

Il privilégie la simplicité et la fonctionnalité dans une logique de qualité écologique. Il aime notamment créer un meuble en utilisant les chutes de bois massif et de placage de plusieurs mois d'atelier.

La récupération, une démarche que l'artisan compte développer : « c'est tout à fait dans l'esprit du temps : créer du beau, maîtriser l'impact écologique et apporter un petit plus. Ici c'est le côté ludique de la composition ». ■

**Benoit Langlade**  
3 rue Cicéri  
06 33 59 63 84  
benoit.langlade@laposte.net



## Exposition Du Cachet pour Bourron-Marlotte !



Alors que l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), doit prochainement être validée par la préfecture, l'association du Caractère pour Bourron-Marlotte a proposé du 14 au 22 mars une belle exposition de sensibilisation sur le thème « Réglementer pour sauvegarder ». En présence de Béatrice Rucheton, vice-présidente du Pays de Fontainebleau en charge de l'urbanisme, du maire Jean-Pierre Joubert, de l'adjoint à l'urbanisme Alain Torrès et de Serge Bielickoff, président

de l'association, a présenté lors du vernissage les 28 panneaux qui reprenaient par thèmes des questions architecturales et patrimoniales liées à l'urbanisme et au cachet du village : fenêtres et lucarnes, portails, paraboles, sentes, puits etc. Une occasion pour les habitants de prendre en compte les éléments qui font le charme insaisissable du village mais aussi les risques de dérives qui peuvent rapidement dégrader l'environnement paysager et dévaluer le cadre immobilier... ■

## Marche Nordique Apolline Mazureck

Apolline Mazureck, originaire et habitante de Bourron-Marlotte, a remporté le titre de Championne d'Île-de-France de Marche Nordique à Chamarande (91), sous les couleurs de son équipe «les Fou-lées Breuilletoises».

Il s'agit d'une nouvelle pratique en compétition, supervisée par la Fédération Française d'Athlétisme, et le 1<sup>er</sup> Championnat de France se déroulera le 5 Octobre à Saint Jean de Monts où Apolline tentera le titre, sachant qu'elle est parmi l'une des favorites ! ■



## Une belle exposition à la Petite Galerie



Au 21 rue Murger, la Petite Galerie animée par Katherine Dara a exposé des œuvres originales du 7 au 29 mars : les aquarelles de Noriko Quenot, illustratrice et conteuse qui vit à Bourron-Marlotte, ainsi que les personnages et animaux en mouvement de la sculptrice bellifontaine Agnès Vazeux. Après le succès du vernissage qui attira une foule d'invités, les œuvres présentées ont trouvé leur public d'amateurs et de connaisseurs. Une vraie réussite qui encourage les prochaines manifestations de cette belle et désormais incontournable institution.

Patrick Vallot sera l'invité de la Petite Galerie jusqu'au 10 juin. Diplômé de l'Ecole du Louvre, il compose des journaux de marche où humains, bêtes et choses apparaissent pas à pas. ■



## L'école au château

Le lundi 13 avril, le château de Bourron a ouvert ses portes à l'école primaire de Bourron-Marlotte, aux classes de CP, CE1 et CP/CE1. Les enfants, accueillis par Guy et Estrella de Cordon, ont pu découvrir la cha-

pelle, la glacière et l'intérieur du château. Un atelier dessin a été mis en place sous les tilleuls pour découvrir de façon ludique et interactive l'architecture de la façade sud du château. ■

## Soirée auberge espagnole et karaoké au Club de l'amitié !



Notre soirée « Auberge espagnole » ayant rencontré un vif succès l'an passé, nous l'avons donc renouvelée le 8 avril dernier. Déco flamboyante en rouge et jaune installée dans la salle des fêtes, nous attendions avec impatience nos fidèles adhérents ainsi que des élus de notre municipalité invités pour l'occasion, M. Valente et Mme Payan. Un buffet copieux et appétissant fut rapidement dressé grâce aux mets variés apportés par chacun. Aussi, après un mot

de remerciements, notre Présidente, Elisabeth Juillard, invita tout le monde à prendre un «ti-punch» fait par Max, notre trésorier.

Après ce dîner très apprécié, place aux animations de la soirée avec pour commencer une surprise : danses folkloriques par le groupe «La Girelle» auxquels s'étaient joints deux novices, notre Présidente Elisabeth Juillard et son compagnon, Pierre, qui furent ovationnés par la salle !

Puis, vint le «karaoké». Plusieurs personnes poussèrent la chansonnette dont notre Maire, l'essentiel était de participer et de bien s'amuser !

Vers 23 h 30, chacun est reparti ravi et enchanté de ce grand moment de convivialité ! ■

**Découvrez notre Club en vous connectant sur le site : [bourronmarlotte.free.fr](http://bourronmarlotte.free.fr)**

## Astrologie

L'association « Le Chant du Corps » propose un nouveau cycle de formation en astrologie humaniste à partir de la rentrée de Septembre.

Une réunion d'information aura lieu le 12 juin à 18h30 à la Maison Monier ■

**Pour tout renseignement ou inscription : [chantducors@gmail.com](mailto:chantducors@gmail.com) ou 01 64 45 68 61**

## Le Cercle Interculturel George Sand

Le Cercle Interculturel George Sand prépare deux nouveaux évènements.

**Une Soirée Caraïbes**, le 14 juin à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte de 18h à 22h : il s'agit d'une soirée consacrée à la poésie, la chanson, la danse avec un cocktail dînatoire. Des poètes des Caraïbes viendront spécialement pour nous.

Réservations sur le site APIRESA de l'office du tourisme de Fontainebleau jusqu'au 8 juin, prix des places 15 €/adulte et 10 €/enfant de moins de 10 ans.

**Une conférence sur George Sand** est aussi programmée le 27 juin à 16 h 30 au Martingo sur le thème «Une autre George Sand», présentée par Bernadette Segouin.

Une formule de buffet à volonté (avec viennoiseries) sera proposée pour un tarif de 10 €. ■

**Contact : 06 31 21 82 73 [cercleinterculturelgeorgesand@gmail.com](mailto:cercleinterculturelgeorgesand@gmail.com)**



## Pâques à la cour de récré !

Les Assistantes Maternelles se sont toutes investies dans ce joyeux moment partagé avec les enfants qui se retrouvent régulièrement ensemble à l'association .

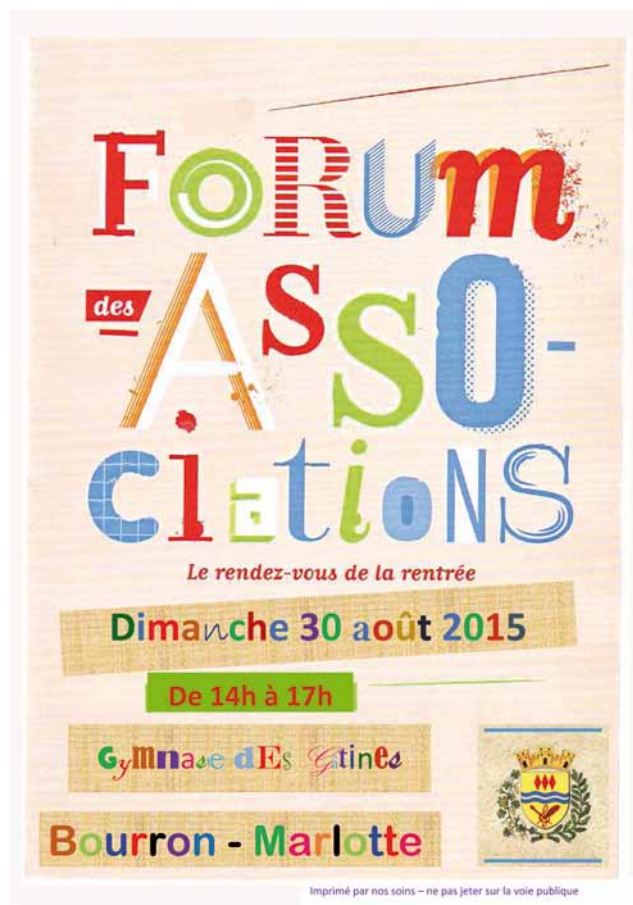
Nous remercions vivement le dépôt vente « Nemours Trouv'tout » pour le prêt gracieux de ses articles de décoration, afin de mettre en valeur cette photo souvenir. ■

## Un nouveau président aux Amis de Bourron-Marlotte



Jérôme Camus, vice-président des Amis de Bourron-Marlotte, vient de succéder à Francine Le Carpentier qui avait animé l'association pendant près de quinze années. A la suite de la dernière Assemblée Générale ordinaire organisée le 1er mars dernier, à l'occasion de laquelle les 70 adhérents présents ont pu profiter de la passionnante conférence de Patrick Dubreucq sur les carriers de la forêt de Fontainebleau, une nouvelle équipe s'est installée.

Le nouveau président de l'association, qui compte environ 250 membres, va s'atteler désormais à lancer plusieurs chantiers qui vont occuper les prochaines années de l'association: des projets d'abord internes comme le classement des archives, l'actualisation du site internet et la création d'un logo, mais aussi des projets éditoriaux et patrimoniaux, sans oublier les visites, promenades qui contribuent à la vie de l'association. ■



## PASSE O MOBILE

L'association PASSE O MOBILE fera en 2015, deux passages à Bourron-Marlotte à l'occasion d'un rallye touristique-gastronomique. Cette association de voitures anciennes passera, la première fois, le dimanche 14 juin. Entre 30 et 40 voitures d'avant 1990, stationneront dans les communs du château, de 12 h à 14 h, pendant que leurs occupants déjeuneront au Martingo.

Un autre rendez-vous est programmé le dimanche 4 octobre entre 8 h 30 et 9 h 30, à l'occasion du départ de la 8<sup>e</sup> PASSE O MOBILE, sur la Place des fêtes. ■

**Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces manifestations, sur l'association ou y adhérer, vous pouvez contacter Pascal Martin-Lavigne au 06 80 71 76 26 ou par mail à [passemobile@orange.fr](mailto:passemobile@orange.fr)**

## ► dates à retenir



### MAI

**Samedi 30 >>>**

Concert ProQuartet  
Eglise de Montigny-sur-Loing à 19 h

### JUIN

**Vendredi 5 >>>**

Première réunion publique pour un bilan  
après un an de mandat  
Espace Renoir à 20 h

**Dimanche 7 >>>**

Brocante  
Organisée par Festiv'Bourron-Marlotte  
Complexe sportif de 6 h à 18 h

**Samedi 13 >>>**

Accueil des nouveaux habitants  
de Bourron-Marlotte  
Salle du Conseil à 11 h

**Samedi 20 >>>**

Kermesse des écoles  
puis Fête du Village.

### JUILLET

**Samedi 4 >>>**

Brocante nocturne,  
Place des Fêtes, à partir de 16 h

**Du vendredi 17 au mercredi 22 >>>**

2<sup>e</sup> Académie d'orgue de Bourron-Marlotte

### AOÛT

**Samedi 29 >>>** Foulée Bourronnaise.

**Dimanche 30 >>>** Forum des associations  
dans le gymnase des Gâtines

### SEPTEMBRE

**13 septembre >>>**

Vide Grenier, dans les rues de Bourron  
De 6 h à 18 h

**Samedi 19 et dimanche 20 >>>**

Journées du patrimoine

**Du 19 septembre au 4 octobre >>>**

Exposition de Claudine Delmelle  
Salle Jean Renoir

### OCTOBRE

**Samedi 3 et dimanche 4 >>>**

Salon Art et Terroir  
Gymnase des Gâtines de 10 h à 19 h

**Du samedi 17 octobre  
au dimanche 6 décembre >>>**

Exposition Armand Charnay  
Salle Jean Renoir

## ► état civil

### MARIAGE

**27 février >>>**

Sandrine NÉE et José DIAS OLIVEIRA

### DÉCÈS

**12 décembre 2014 >>>** Maud BALLOUX,  
vve FAGES

**9 février >>>** Germaine TERNAND,  
vve MUSE

**9 février >>>** Nicolas GUIDONI

**26 février >>>** Simonne BOUFIL,  
ép. GRATTIER

**27 février >>>** Paul MORISSEAU

**2 mars >>>** Thérèse HANS,  
vve KAIVERS

**10 mars >>>** Yvonne BEAUVALLET,  
vve GIRARD

**18 mars >>>** Paulette AUBERT,  
vve LALANNE

**19 mars >>>** Suzanne LAIGNEAU,  
vve ALARY

**21 mars >>>** Léone CORNET,  
vve RÉMY

**21 mars >>>** Guy THOMAS

**30 mars >>>** Madeleine REMY,  
vve SCHAMETZ

**3 avril >>>** Mathilde EIRIZ,  
vve MAISONNEUVE

**4 avril >>>** Louise PRAT

**13 avril >>>** Odette MARCUS de  
BEAUCOURT, vve GIRLICH

**30 avril >>>** Gabrielle PASQUIER,  
vve LAVENANT

**4 mai >>>** Florence DAUMET